



Les principaux engagements de l'AMAP:

- Contrat direct producteur / consom'acteur, en pré-achat: pas de gaspillage, pas d'intermédiaire: **les bénévoles se chargent des commandes et des distributions** - Engagement réciproque: partage des risques, prix transparents et équitables - Échanges et vie locale entre consom'acteurs et producteurs: les champs sont notre paysage partagé - Culture respectueuse de l'environnement, selon la charte de l'agriculture paysanne.

Contrat Fromages de chèvres Période du 7 mars au 14 novembre 2026

Partenariat avec Claudie Le Quéré, Ferme de La Noue, 78720 La Celle les Bordes

www.fermedelanoue.net

Ce contrat instaure un partenariat avec la Ferme de la Noue, producteur de fromages de chèvre à La Celle les Bordes (78). En adhérant à ce contrat, nous préachetons la production de l'exploitation. Nous prenons notre part de risque et consommons des produits dont nous connaissons la provenance et les méthodes de production.

Ce contrat est organisé par l'association "les jardins de Pecqueuse AMAP" (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne), et, à ce titre est régi par les statuts de l'association et son règlement intérieur.

Conditions de ce contrat

Ce partenariat vient en complément du "contrat Légumes" passé par l'AMAP Les jardins de Pecqueuse. Les distributions de fromages de chèvres auront lieu en même temps que celles des légumes et du pain, soit:

- même lieu: Etablissements Lafouasse, mêmes dates/mêmes horaires: les samedi

7 et 21 mars / 4 et 18 avril / 16 et 30 mai / 13 et 27 juin

les Mardi 7 et 21 juillet / samedi 22 août / 5 et 19 septembre / 3 et 17 octobre et 14 novembre

soit 16 livraisons entre 9h30 à 10h30 .

Produits proposés

Description des produits et quantités par lots. (Voir tableau ci-dessous dans la rubrique contrat)

A titre d'information les lots de fromages contiendront des fromages avec divers degrés d'affinage.

Calcul des prix

Dans le principe, nous cherchons à bâtir un prix **juste** qui assure la rémunération du producteur au prix le plus équitable. Nous fixons les prix ensemble, avec le producteur. Les prix sont donnés dans le tableau ci-dessous dans la rubrique contrat.

Engagements de l'adhérent

L'adhérent s'engage à

- Aider le producteur une journée par an, si le besoin s'en fait sentir
- Accepter les aléas, climatiques ou autres, de la production et leurs conséquences, pouvant entraîner la perte de tout ou partie de l'une des livraisons.
- Accepter les aléas, climatiques ou autres, pouvant affecter la livraison.

Engagements du producteur

Le producteur s'engage à

- Produire selon des méthodes respectueuses de l'environnement ou certifiées AB.
- Livrer les produits commandés aux jours et heures de distribution sur la période du contrat.
- Aviser ses partenaires en cas de problème exceptionnel qui affecterait la livraison – Possibilité de décalage de livraison ou de remplacement des denrées.
- Accepter une visite annuelle des adhérents à la ferme lors de la journée portes ouvertes et une visite des responsables si besoin.

Participation aux distributions:

Les adhérents s'engagent également à **participer au moins à une distribution**. Les distributions sont organisées par l'association. Afin d'assurer le contact et l'échange d'informations entre les producteurs et les adhérents, les producteurs s'engagent à être présents lors des distributions (sauf empêchement exceptionnel).

Contrat fromage de chèvres de Mars à Novembre 2026 AMAP Les Jardins de Pecqueuse

Je soussigné(e) :

Nom,Prénom:

Adresse complète

Courriel : Tel :

Cochez la case :

Je suis à jour de ma cotisation 2026 auprès de l'association « les Jardins de Pecqueuse -AMAP ».

Je ne suis pas à jour de ma cotisation 2026 et m'engage à régulariser dès la prochaine distribution

Type de lot et produit	composition à chaque distribution	prix par distribution	Nombre de lots souscrits par distribution	prix à régler par distribution
Crottins	4 crottins	16€€
Cendrés	2 (pyramide et/ou buche)	16 €€
Lot de 2 briques	2 briques fraîches	11,50€€
Lot panaché	1 brique + 1 crottin + 1 cendré	17 €€
Lot surprise	3 fromages	17 €€
Lot de séchons	3 crottins ou 2 briques Très très secs	11€€
Faisselle	1 de 500g T° max 8°C	4,80€€
Lait cru	T° max 4°C 1 litre	4,20€	€
	Total	Par distribution	€
Période de mars à fin mai		6 distributions	€
Période de juin à fin Aout		5 distributions	€
Période de septembre à novembre		5 distributions	€

En cas d'adhésion en cours d'année, possibilité d'adapter le montant au nombre de distributions restant.

L'abonnement sera payé d'avance par chèque à l'ordre de « Ferme de la Noue » à remettre (ou à envoyer) avec le contrat au **gestionnaire des contrats**.

NB: Pour alléger les courriers, **nous n'envoyons pas de reçu**.

	Chèque N°1 6 distributions	Chèque N°2 5 distributions	Chèque N°3 5 distributions
Nom Banque :	N°	N°	N°
Montant du chèque :			

Fait à :

Le :

Signature de l'adhérent :

Signature du producteur:

Agriculteur partenaire	Gestionnaire des contrats	Coordinateur du groupe
Claudie Le Quéré Ferme de la Noue 78720 La Celle les Bordes	Nathalie Bardou 12 rue d'Adelaius 91470 Forges les Bains Tel : 06 77 76 98 53 Mail :fam.bd@free.fr	